

# Génie de l'Environnement & Industrie GEI

- formation initiale
- formation continue
- formation en alternance

Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation Rythme de l'alternance :

#### en M1

- de septembre à mars :
  2 jours à l'université
  3 jours en entreprise
- de avril à août : temps plein en entreprise

#### en M2

- de septembre à février :
  2 jours à l'université
  3 jours en entreprise
- de mars à septembre : temps plein en entreprise

## Les métiers de l'environnement, de la formation à l'expertise.

#Développement durable, #Agenda 21, #Démarche qualité, #Audit QHSE, #Études d'impacts, #HQE (Haute qualité environnementale), #HPE (haute performance énergétique), #Énergie bâtiment, #Traitements des eaux, #Sites et sols pollués, #Gestion de projet EnR, #Management.

À l'heure où se conjuguent défis environnementaux et sociétaux dans un contexte économique contraint, le développement durable devient un enjeu essentiel dans les stratégies de nombreuses entreprises privées ou publiques, industries ou administrations. La dynamique associée de professionnalisation dans ce domaine couvre ainsi de nombreux métiers de l'audit à l'ingénierie. La spécialité Génie de l'environnement & industrie entretient des liens forts avec les milieux professionnels et assure des débouchés variés aux étudiant.e.s de niveau cadre. Plus de 500 étudant.e.s issu.e.s de cette formation sont aujourd'hui ingénieur.e.s en environnement.

#### Les enseignements

#### Les fondamentaux

Une grande partie de la formation est consacrée à l'acquisition des bases indispensables aux futur.e.s ingénieur.e.s en environnement, à savoir :

- développement durable
- risques industriels
- systèmes énergétiques (énergies nouvelles et renouvelables, bâtiment)
- gestion intégrée qualité-hygiènesécurité-environnement
- économie et droit de l'environnement
- bilan carbone, économie circulaire, analyse du cycle de vie
- outils de l'ingénieur (informatique appliquée, anglais, gestion de projet, management, comptabilité, logiciels spécialisés).

#### La connaissance du milieu

Des enseignements complémentaires viennent enrichir cette formation permettant aux étudiant.e.s d'acquérir une culture générale du domaine facilitant leur insertion professionnelle en entreprises industrielles, bureaux d'études, sociétés de service ou collectivités dès la sortie du master. Ces enseignements constituent de véritables atouts pour leur développement de carrière.

#### Le savoir-faire

L'alternance Université-Entreprise permet aux étudiant.e.s d'expérimenter l'ensemble de leurs connaissances sur des cas pratiques et d'acquérir, le temps de la formation, un réel savoir-faire constituant leur première expérience professionnelle en qualité de cadre certifié en environnement.

L'ensemble des enseignements sont assurés par des professionnel.le.s reconnu.e.s ayant le souhait de transmettre leurs connaissances et leur expérience. Le petit effectif 7 à 10 étudiant.e.s par année permet un suivi individualisé. Chaque unité d'enseignement est de 30h à l'exception du cas d'étude qui représente 90h et des 6 à 10 mois en entreprise.

## Titres requis

- Licence générale en sciences
- Licence professionnelle reconnue du domaine

#### Compétences visées

- Capacité à résoudre des problèmes environnementaux, industriels ou tertiaires
- Maîtrise des techniques environnementales de diagnostic de qualité des milieux et de traitement des nuisances
- Capacité à étudier les situations et les milieux, préparer les projets, conduire les réalisations, contrôler leurs fonctionnements et évaluer les impacts, gérer des réseaux et des unités de traitement des pollutions, conduire des équipes projets (pilotage humain et financier), gérer les contrats (DSP, régies)

#### Après le master

#### Métiers exercés à l'issue du master

- Chargé.e de mission Environnement
- Manager Développement Durable
- Responsable de site de traitement des
- Ingénieur.e d'études (environnement, sol, déchets)
- Responsable Hygiène/Sécurité/ Environnement
- Expert.e Bilan Carbone. Ingénieur efficacité énergétique
- Chef.fe de projet Énergie Nouvelles et Renouvelables
- Manager énergie
- Chef.fe de projet Haute Qualité/ Performance Environnementale
- Responsable de station d'épuration

#### Secteurs d'activité

- Ingénierie et études techniques dans les domaines de surveillance des pollutions et du traitement des eaux, des sols, des déchets
- Recherche technologique et R&D pour les systèmes de traitement des pollutions et des process industriels propres

Taux d'insertion professionnelle:

à 6 mois **80** %

Salaire d'embauche à la sortie :

37 k€/an brut

CDI · 50 %

Cadres: **100 %** 

sources : U.F.R. Sciences de la Terre de l'Environnement et des Planètes (STEP)

## Modalités d'inscriptions

- dossier à retirer en ligne
- sélection des dossiers
- entretien individuel
- signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise

plus d'informations univ-paris-diderot.fr/inscriptions

Ne seront définitivement inscrit.e.s que les candidat.e.s ayant obtenu un contrat d'apprentissage (ou de professionnalisation). Il est fortement recommandé d'anticiper les démarches en recherchant l'entreprise d'accueil au plus tôt. Cela constituera un élément déterminant au moment des sélections.

#### Responsable de la formation **Contacts**

M. Jean-Pierre Frangi frangi@ipgp.fr

Formation initiale

Mme Pascale Petitgas 01 83 95 75 20 scol-master@ipgp.fr

## Formation continue et gestion des contrats

Mme Zarie Rouas 01 83 95 75 70 / 01 57 27 84 92 zarie.rouas@univ-paris-diderot.fr

#### Coût de la formation

M1 ou M2 GEI sous Contrat d'apprentissage : 8 500 euros par année M1 ou M2 GEI sous Contrat de professionnalisation : 6 500 euros par année M1 et M2 GEI en Formation continue : 6 500 euros par année

Formation agrémentée par l'AERES et le CFA Formasup Paris